



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 40

---

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 26 juin 2019

---

## OBJET :

DE-19-06-1-12) DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE  
AU CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS DES AGENTS  
CONTRACTUELS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

**L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures,**

**Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 13 juin 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.**

**Présents** : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

**Absents excusés** : Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. BAUMIÉ (pouvoir à M. BONAVENTURE), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

**Absents** : .

**Secrétaire de séance** : M. MALÉ

*Le Conseil...*

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 89-677 du 18 septembre 1989 modifié relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux (article 18) ;

Considérant la nécessité de désigner un représentant du Conseil municipal au sein du Conseil de discipline de recours des agents contractuels d'Ile-de-France dans le collège des villes de plus de 20 000 habitants ;

### D É S I G N E

*à la majorité (3 abstention(s) : MMe MAFFRE-BOUCLET, LE CALVEZ, M. STEIN,)),*

**- M. Gilles PANNETIER, Adjoint au Maire**

en qualité de représentant de la Ville de Vincennes au sein du Conseil de discipline de recours des agents contractuels d'Ile-de-France dans le collège des villes de plus de 20 000 habitants.

Pour extrait conforme,

Le Maire

***Signé***